

REGLEMENT DE LA RANDONNEE CYCLOTOURISTE LA CYCLO LILA

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020

1. PREAMBULE

L'association « Un Exploit pour Lila » organise le 27 septembre 2020 une randonnée cyclotouriste caritative de 24, 40 et 80 km.

L'ensemble des inscriptions sera reversé à l'association qui œuvre pour les enfants et les adultes différents.

Vous pourrez retrouver toutes nos actions sur le site <http://www.unexploitpouirlila.fr>

2. PARCOURS ET DEPARTS

La totalité de la randonnée, depuis le départ de Claye-Souilly jusqu'à l'arrivée à Claye-Souilly, sera balisée. Le tracé sera consultable sur le site <http://www.unexploitpouirlila.fr>

Parcours n°1 : La grande boucle

Distance = 80km

Départ entre 8h30 et 10h30 : Place Charles de Gaulle à Claye-Souilly

Remise d'une musette sur le parcours

Arrivée : Place Charles de Gaulle à Claye-Souilly

Parcours n °2 : La découverte clayoise 1

Distance = 40km

Départ entre 8h30 et 10h30 : Place Charles de Gaulle à Claye-Souilly

Remise d'une musette sur le parcours

Arrivée : Place Charles de Gaulle à Claye-Souilly

Parcours n °3 : La découverte clayoise 2

Distance = 24km

Départ entre 8h30 et 10h30 : Place Charles de Gaulle à Claye-Souilly

Remise d'une musette sur le parcours

Arrivée : Place Charles de Gaulle à Claye-Souilly

3. PRE-INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions individuelles peuvent prendre deux formes et sont à privilégier en raison du contexte sanitaire :

1 / par internet avec paiement PAYPAL

<http://www.unexploitpouirlila.fr>

2/ par courrier avec paiement par chèque à l'ordre de un « un exploit pour Lila »

Dans les deux cas, les tarifs sont identiques et apparaissent sur le bulletin d'inscription joint en fin de règlement.

Les pré-inscriptions à la randonnée « La Cyclo Lila » sont fermes et définitives et tout désistement, pour quelque motif que ce soit, n'ouvre droit à aucun remboursement.

4. INSCRIPTIONS LE JOUR DU DEPART

L'inscription à la randonnée « La Cyclo Lila » sera possible sur place à partir de 7h45 le 27 septembre 2020 mais doit demeurer limitée.

5. UTILISATION DE LA VOIE PUBLIQUE

Choix des itinéraires

Le parcours proposé par l'organisateur s'efforcera de ne pas présenter de danger spécifique et n'empruntera que des voies à faibles circulations automobiles, ouvertes à la circulation publique et aux cyclistes. Les voies et emplacements réservés aux cyclistes, lorsqu'ils existent seront privilégiés. L'organisation se réserve le droit de modifier, suite à d'éventuelles contraintes, le tracé initial de la randonnée.

Flux des participants

Pour tenir compte du contexte sanitaire, les départs se feront entre 8h30 et 10h30, de manière individuelle et échelonnée afin d'éviter tout regroupement et de faciliter le flux des participants dans la circulation.

6. SECURITE ET PREVENTION

Port du casque

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour chaque participant à la Cyclo Lila.

Certificat médical

Contrairement aux compétitions cyclistes et aux cyclosporives, la présentation d'un certificat de non contre-indication à la pratique n'est pas obligatoire pour participer aux randonnées de cyclotourisme. Toutefois, à titre préventif, il est recommandé aux pratiquants de passer un examen médical préalable à toute activité.

Circulation diurne

Hors agglomération et par visibilité insuffisante, le port de gilet de haute visibilité est obligatoire.

Moyens de secours

Les numéros de téléphone des secours sont inscrits sur les panneaux d'affichages placés aux lieux de départ, sur les points de contrôles, à l'arrivée et mentionnés sur les cartes de route remises à chaque participant.

7. MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE POUR LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID 19

- Port du masque obligatoire dès l'arrivée au marché jusqu'au départ de la randonnée, à l'arrivée dès la descente de vélo ainsi qu'au point de récupération des musettes à Villeroy.
- Des affiches rappelants les gestes barrières et l'obligation du port du masque seront apposées au départ de la randonnée et dans le marché.
- Accès possible à un point d'eau avec du savon et du papier absorbant
- Mise à disposition de solution hydroalcoolique à l'entrée du marché
- L'accès au marché pour les inscrits et les pré-inscrits sera limité à 10 cyclistes simultanément .

- Le respect de la distanciation physique sera assuré par un marquage au sol et par la mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur du marché de manière à ce que les cyclistes qui viennent s'inscrire ou se faire pointer ne se croisent pas
- Au marché comme au point de récupération des musettes, les bénévoles de l'association devront respecter entre eux au moins 1 mètre de distance
- Chaque participant s'engage à participer à la randonnée à condition de ne pas avoir eu les symptômes de la COVID 19 dans les jours qui ont précédés le 27 septembre 2020 ni le jour de la randonnée.
- Un thermomètre sera mis à disposition des participants le jour de l'évènement pour leur permettre de contrôler leur température. Les organisateurs se réservent le droit de demander aux participants un contrôle en cas de doute
- Les départs se feront entre 8h30 et 10h30, de manière individuelle et échelonnée afin d'éviter tout regroupement et de faciliter le flux des participants dans la circulation.
- il n'y aura pas de ravitaillement sur les parcours.
Un sac à dos contenant des denrées à emballage individuel sera remis à chaque participant à Villeroy. Des tables seront disposées en longueur et des barrières "vaubans" permettront aux participants de retirer leur musette en respectant au-moins 1 mètre entre eux. Le port du masque sera obligatoire durant la récupération de la musette. Les denrées mises à disposition des participants seront individualisées et la collation à l'arrivée sera également gérée individuellement.
- Les sacs poubelles seront doublés et disposés dans des poubelles à ouvertures non manuelles.
- Les bénévoles de l'association assureront la désinfection de tout ce qui aura pu être touché par les participants et qui relèvent de l'organisation générale de la manifestation.
- Une liste des participants sera établie à partir des informations portées sur les bulletins d'inscription de manière à ce qu'en cas de COVID 19, chaque personne ayant participé à la randonnée puisse être contactée.

Rappel des consignes sanitaires pour tous

- Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou à défaut une solution hydroalcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Eviter de se toucher le visage
- Respecter la distance d'au-moins un mètre avec les autres
- Saluer sans se serrer la main ni embrassade
- Porter un masque dans les espaces fermés et quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée à l'extérieur

8. DEVOIRS DES PARTICIPANTS

Comportement routier

Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage.

Chaque participant se doit :

- d'appliquer les dispositions du Code de la route et celles prises par les autorités locales compétentes,

- de respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur,
- d'exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routière.

La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

Sur le parcours, les participants devront respecter un espace de sécurité entre chaque groupe afin de permettre aux véhicules à moteur d'effectuer les manœuvres de dépassement et de rabattement en toute sécurité.

Equipement des cycles

Les cycles utilisés par les participants seront équipés conformément aux dispositions du Code de la route et en état de fonctionnement, notamment au niveau des organes de sécurité et de freinage.

Environnement

Pour la pérennité des milieux traversés et afin de préserver l'environnement, les participants s'engagent à ne jeter aucun déchet sur les parcours empruntés (emballage de barres ou gels énergétiques, papiers, ...) et à les déposer au niveau des zones de propreté mises en place aux points d'accueil.

9-SPECIFICITES DES PARTICIPANTS

Origine des participants

Toute personne de nationalité française ou étrangère peut participer à la randonnée cyclotouriste.

Identification des participants

Une carte de route est remise à chaque participant au moment de son inscription.

Accueil des mineurs

Les participants mineurs, licenciés ou non à une fédération sportive doivent présenter une autorisation parentale ou être accompagnés. La présence d'un adulte accompagnateur est impérative pour un enfant de moins de 14 ans.

IMPORTANT

Chaque participant devra être muni de sa confirmation d'inscription et la présenter au contrôle départ.

Les véhicules accompagnateurs, au sein d'une randonnée, sont source importante de danger. Il est donc fortement recommandé de prévoir un itinéraire bis pour se rendre sur les lieux d'accueil.

Les participants autorisent les organisateurs à disposer des images sur lesquelles ils sont susceptibles de figurer (brochure, promotion, site internet...).

L'inscription et la participation à la randonnée La Cyclo Lila implique l'acceptation complète du présent règlement.

CLAYE SOUILLY
RANDONNEE CARITATIVE LA CYCLO LILA
27 SEPTEMBRE 2020

Bulletin individuel d'inscription

Privilégiez sur internet <http://www.unexploitpouirlila.fr>

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse :

Code postal/Ville :

Email :

Date de naissance :

Je m'engage à respecter les mesures sanitaires (port du masque, gestes barrières etc...)

TARIF UNIQUE 6 €

Parcours n°1 : La grande boucle

Distance = 80km

Départ entre 8h30 et 10h30 : Place Charles de Gaulle à Claye-Souilly

1 remise de musette sur le parcours

Arrivée : Place Charles de Gaulle à Claye-Souilly

Parcours n °2 : La découverte clayoise 1

Distance = 40km

Départ entre 8h30 et 10h30 : Place Charles de Gaulle à Claye-Souilly

1 remise de musette sur le parcours

Arrivée : Place Charles de Gaulle à Claye-Souilly

Parcours n °3 : La découverte clayoise 2

Distance = 24km

Départ entre 8h30 et 10h30 : Place Charles de Gaulle à Claye-Souilly

1 remise de musette sur le parcours

Arrivée : Place Charles de Gaulle à Claye-Souilly

Bulletin à retourner, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de :

« un exploit pour lila »

A Sébastien Bruerre

5 rue Jean Jaurès – 77410 CLAYE SOUILLY

Infos au 06 09 77 86 89

Autorisation parentale pour les mineurs de 14 à 18 ans

Je soussigné _____ parent de l'enfant

randonnée « la cyclo lila ».

Fait à _____

autorise ce dernier à participer à la

signature